

CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
délivré par le Maire au nom de la commune

DÉCLARATION PRÉALABLE DP 33535 20 X0127 <u>Déposée le</u> : 28/12/2020 <u>Avis de dépôt affiché le</u> : 05/01/2021	DEMANDEUR : LAGEYRE YVES FRANCIS 11 CHEMIN BELLE ETOILE 33370 TRESSES
<u>Adresse du terrain</u> : 11, CHEMIN BELLE ETOILE <u>Commune</u> : TRESSES <u>Parcelle(s)</u> : AP70, AP68, AP69	
<u>Destination</u> : Pose de 14.4 m ² de panneaux photovoltaïque en toiture	

Le Maire de la commune de Tresses certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable déposée le 28/12/2020, par YVES FRANCIS LAGEYRE, enregistrée sous le numéro DP 33535 20 X0127, pour le projet ci-dessus référencé, depuis le .

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Établi à Tresses, le 11/01/2021

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué,
Christophe VIANDON

